

SÉANCE SPÉCIALE DU 30 OCTOBRE 2023, 19 h.

Lundi, le 30 octobre 2023, se tient à l'Hôtel de Ville, à 19h, la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau. Cette séance est sous la présidence de M. le maire Germain Grenon.

Sont présents :	M. le conseiller	Gérald Morin
	Mme la conseillère	Geneviève Migneault
	M. le conseiller	Pierre Girard
	M. le conseiller	André Dufour
	M. le conseiller	Marc-André Guay
	M. le conseiller	Richard Sirois

M. Daniel Hudon, greffier-trésorier et directeur général, assiste aussi à la séance.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance spéciale a été dûment signifié à tous les membres du conseil.

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par M. le maire Germain Grenon, pour être tenue à l'Hôtel de Ville situé au 140, boulevard Saint-David, lundi le 16^e jour d'octobre 2023, à 19h, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

- 1.0 Mot de bienvenue.
- 2.0 Réfection – Boulevards Saint-David/Desgagné – Mandat – Devis d'ingénierie et soutien;
- 3.0 Protection d'une conduite d'égout – Mandat et travaux
- 4.0 Période de questions;
- 5.0 Levée de l'assemblée.

DONNÉ ce 27^e jour du mois d'octobre 2023.

Daniel Hudon
Greffier-trésorier et directeur général

336 - 2023

Acceptation de l'ordre du jour de la séance spéciale du 30 octobre 2023, 19h.

ORDRE DU JOUR :

- 1.0 Mot de bienvenue.
- 2.0 Réfection – Boulevards Saint-David/Desgagné – Mandat – Devis d'ingénierie et soutien;
- 3.0 Protection d'une conduite d'égout – Mandat et travaux
- 4.0 Période de questions;
- 5.0 Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par Mme la conseillère Geneviève Migneault et résolu que l'ordre du jour de la séance spéciale du 30 octobre 2023, 19h, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère).

337 - 2023

Réfection – Boulevards Saint-David/Desgagné – Mandat – Devis d'ingénierie et soutien.

Il est proposé par Mme la conseillère Geneviève Migneault, appuyé par M. le conseiller Pierre Girard et résolu que la municipalité de Saint-David-de-Falardeau accepte les tarifs d'honoraires de 9 200\$ proposés dans l'offre de services professionnels en ingénierie reçue de Norda Stelo le 27 octobre 2023. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère).

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 h 21.

Je, Germain Grenon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**M. GERMAIN GRENON
MAIRE**

**M. DANIEL HUDON
GREFFIER-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL**